

4 millions pour aider les directions d'école

S'il n'y a pas encore d'accord au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la future grille horaire du tronc commun (qui concernera les enfants jusqu'à la 3^e secondaire), d'autres décisions, en lien avec le Pacte pour un enseignement d'excellence, ont été prises. « *La dynamique de soutien administratif aux directions d'école, initiée dans le cadre du Pacte, se poursuit* », explique-t-on au cabinet de la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH).

« *Dans le but de réussir leur transition numérique, les écoles vont recevoir de nouveaux ordinateurs portables complètement équipés. Les avancées numériques ont, en effet, rendu obsolète une bonne part du matériel utilisé au quotidien par les directions. De grandes inégalités apparaissent aujourd'hui entre les établissements au niveau de l'équipement informatique.* »

Le projet s'étendra sur quatre années. Il concerne en priorité les écoles maternelles, ainsi que les écoles fondamentales et secondaires inscrites dans la phase 1 des plans de pilotage du Pacte qui seront rendus obligatoires dans toutes les écoles. « *Il vise notamment à assurer le pilotage éducatif de l'établissement via des ap-*

plications numériques créées sur mesure », explique-t-on encore.

Ces ordinateurs permettront également aux directions de remplir leurs obligations administratives et de se connecter en ligne pour accéder aux circulaires et applications spécifiques.

573 ÉCOLES DÈS 2018

L'investissement concerne 573 écoles dès cette année (870.000 €). Entre 2019 et 2021, il sera question d'un investissement dépassant le million d'euros et touchant à chaque fois 699 ou 700 écoles.

Et à propos de la grille horaire, qu'est-ce qui coince ? « *Cela avance* », rétorque un proche du dossier, expliquant que le nœud concerne plus l'autonomisation du réseau de la Fédération que la grille horaire proprement dite. Il s'agit ici d'une petite révolution, puisque la ministre de l'Éducation ne serait plus pouvoir organisateur d'un réseau, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. Une solution devrait voir le jour dans les prochaines semaines.

Quant au tronc commun, le scénario 2, que nous vous avons présenté il y a quelques semaines, pourrait être privilégié

dans l'enseignement fondamental (les compétences manuelles, techniques et technologiques, les cours d'histoire et de géo apparaissent dès le début et pas qu'en 3^e primaire. Tout en favorisant les apprentissages de base : maths et français). En secondaire, les écoles auraient le choix entre plusieurs scénarios pour autant qu'elles respectent des volumes horaires annuels dans chaque discipline. ●